

Conseil. Augmentation des taux de 1 %

Si le budget est un plat bien consistant, ce que retiendront essentiellement les habitants est l'augmentation des taxes de 1 %. C'est en effet la décision prise par la majorité mardi soir lors du conseil municipal, contestée par la minorité qui estimait que l'inflation zéro ne la justifiait pas. L'argument du maire Jean-François Tréguer a été la baisse des dotations de fonctionnement de l'État et le besoin de conserver une capacité d'investissement suffisante. Parallèlement les tarifs eau et assainissement vont progresser de 1,5 %.

Les investissements. Ceux engagés en 2015 sont le forage de Lanveur, le réaménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle, la salle de Gorréquear, l'entretien et les travaux de voirie, l'effacement des réseaux électriques rue de la Libération et au

giratoire Saint-Antoine, l'agrandissement de la maison de l'enfance, la Vallée verte, l'amélioration de la sécurité routière aux abords de l'école de Kergroas, le bassin d'eaux pluviales de la Zac de Kerlouis, la borne pour recharge de véhicule électrique sur le parking de la gendarmerie pour un montant global de 3.679.200 €, pondéré par 1.324.600 € de subventions.

Les projets d'investissement. Ils sont les suivants : la rue de la Libération et le giratoire Saint-Antoine (parking multimodal, arrêt cars scolaires), l'agrandissement de la bibliothèque et la réhabilitation de la salle Lapoutroie, l'extension du complexe de Mezeozen, l'agrandissement de la mairie, de la salle Yves-Nicoles et de divers bâtiments communaux, la construction d'une salle polyvalente, la réfection de la toi-

ture de la salle multisports de Kergroas et l'isolation du tennis-club.

À la lecture du budget de la commune (fonctionnement, 6.259.512 €, investissement, 7.294.000 €), Christian Kerlan ne percevait pas la volonté de réduire les frais de fonctionnement. Laurence Corre, adjointe aux finances, lui apportait trois réponses : 143.000 € prévus en régie, réduction du fleurissement de la commune, groupement d'achat avec des collectivités voisines.

L'analyse des budgets précédents faisait ressortir une inégalité du forfait scolaire par enfant, ceux du Sacré-Cœur ayant 100 € de moins. Un travail va être fait pour le rééquilibrer. Le conseil a validé le legs de l'abbé Jean Floch de 20.000 € dont la totalité doit être consacrée à l'amélioration de l'orgue paroissiale.

L'abbé Jean Floch : 20.000 € pour l'orgue

C'est un homme très engagé dans la musique et dans le patrimoine de la commune qui nous a quittés en janvier dernier. L'abbé Jean Floch a tenu à léguer la somme de 20.000 € pour la restauration de l'orgue paroissiale, une décision entérinée par le conseil municipal mardi soir. Né en 1922, à Lannilis, il s'est intéressé dès son plus jeune âge à la musique. Découvrant l'instrument de l'église, il aimait partager son temps avec les organistes. Devenu prêtre, il fut nommé professeur au collège Saint-Yves de Quimper,

avant de devenir secrétaire de Mgr Fauvel, alors évêque de Quimper et Léon. Il s'intéressa alors à la musique sacrée et devint l'ami de Gérard Pondaven, organiste à la cathédrale de Quimper.

Ses différentes affectations le menèrent comme curé de Plonévez-Porzay, Châteaulin et Plougonvelin. À l'heure de la retraite il revenait à Lannilis, apportant son aide à l'ensemble paroissial, heureux aussi de retrouver l'orgue de sa jeunesse qui, malheureusement, avait perdu de sa splendeur. Il a alors

rejoint l'association ^{SAUVEGARDE} Défense du patrimoine de Lannilis, intervenant pour qu'un facteur d'orgue vienne deux fois par an en assurer l'entretien. Il a suivi de près le dossier de rénovation. Il a soutenu et participé aux mercredis matins de l'orgue estivaux à l'heure du marché, ainsi qu'aux différentes animations autour de l'orgue.

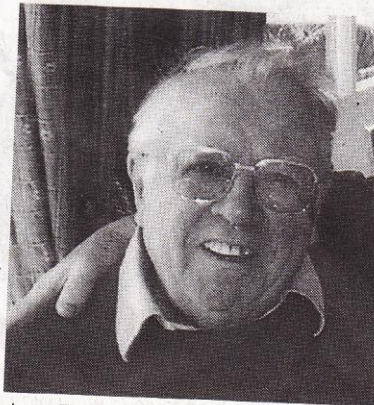
Le conseil d'administration de l'association a décidé que le concert d'orgue donné le 10 mai dans le cadre de la journée mondiale de l'orgue lui rendrait hommage.

Un legs de 20 000 € pour l'orgue de l'église

Le conseil municipal a validé l'acceptation d'un don testamentaire de 20 000 € dédié à l'amélioration de l'orgue de l'église, fait par l'abbé Jean Floch et signifié à la mairie en début d'année. L'abbé est né en 1922 au bourg de Lannilis. Très tôt, il s'intéresse à la musique et surtout à l'orgue de l'église autour duquel il passe le plus clair de son temps en compagnie des organistes.

Devenu prêtre, il est nommé professeur au collège Saint-Yves de Quimper avant de devenir secrétaire de M^{gr} Fauvel, alors évêque de Quimper et Léon. Durant cette période, il s'intéresse toujours à la musique sacrée et devient l'ami de Gérard Pondaven, organiste à la cathédrale de Quimper.

Jean Floch sera ensuite curé de Plonévez-Porzay, Châteaulin et Plougonvelin avant de revenir pour sa retraite à Lannilis où il retrouve l'orgue. Il se bat alors pour que l'orgue retrouve sa splendeur et intervient pour qu'un facteur d'orgue vienne deux fois par an en assurer l'entretien. L'abbé Jean



Jean Floch a suivi de près le dossier de rénovation et participé aux Mercredis matin de l'orgue.

Floch est décédé en janvier dernier.

Le conseil d'administration de l'association Sauvegarde du patrimoine de Lannilis a proposé, lors de son assemblée générale du 20 mars, que le concert donné en l'église le 10 mai prochain dans le cadre de la Journée mondiale de l'orgue soit un hommage à l'abbé Jean Floch.